



# Bonne Année 2025



Mairie d'Hémonstoir



22 Rue du Général de Gaulle • 02 96 25 02 80  
mairie.hemonstoir@orange.fr • www.hemonstoir.fr





# INFORMATIONS MUNICIPALES



## CHÈRE HÉMONSTORIENNE, CHER HÉMONSTORIEN,

C'est dans un contexte inédit d'instabilité politique que je vous adresse en cette fin d'année 2024 tous mes vœux de bonheur, de réussite dans vos projets personnels et professionnels puis en premier lieu de bonne santé.

Le contexte économique du pays, engouffré dans une dette colossale, n'épargne pas nos communes et communautés de communes, invitées à contribuer à l'effort national pour réduire, tant que faire se peut, le poids de la dette et ainsi avoir un horizon porteur d'espoir pour notre pays.

C'est dans ce cadre restreint, même si les collectivités territoriales votent chaque année un budget à l'équilibre et donc sans déficit, que nous devons être, plus que jamais, attentifs à chaque dépense afin de ne pas amputer nos capacités d'investissement futures.

C'est la raison pour laquelle, un certain nombre d'investissements prévus sur cette année 2024 ont été gelés, le temps d'avoir une visibilité sur les différentes dotations d'état notamment.

Il semblerait que l'inflation galopante d'après COVID, qui n'a pas épargné nos collectivités et qui a touché tout à chacun soit stabilisée, ce qui nous laisse entrevoir une certaine lisibilité dans nos budgets futurs.

Malgré ce contexte anxiogène, nous avons pu valider certains investissements que je vous invite à venir découvrir lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 11 janvier à la salle André GLON à 19h00.

Vous avez pu découvrir ces derniers jours les illuminations acquises en 2023 et 2024 et j'espère que le résultat vous plaît. Ces illuminations de dernière génération vont contribuer à réduire notre facture d'énergie pour les prochaines années et permettre de donner une image plus moderne de notre commune.

C'est avec une certaine fierté que nous avons accueilli au mois d'avril dernier Mr TAANE, Kinésithérapeute installé dans la salle aménagée au-dessus de l'Épicerie du Village et je lui souhaite la bienvenue et plein de réussite dans son activité.

Permettez moi enfin de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année en famille ou entre amis puis une excellente année 2025 ainsi qu'à tous vos proches.

**Benoît LARVOR**

Maire d'Hémonstoir - Vice-Président de Loudéac Communauté

## BIBLIOTHÈQUE

### HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

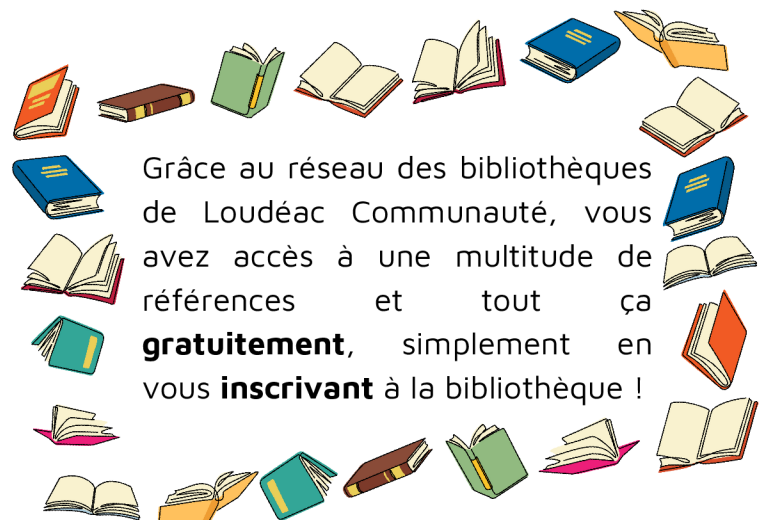
- Mardi : 16h15 - 18h30
- Mercredi : 13h30 - 17h
- Samedi : 10h30 - 12h30

**OUVERT**

### SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 Bibliothèques de Trévé Hémonstoir  
Saint-Maudan Saint-Caradec

 bibascrl22600



Grâce au réseau des bibliothèques de Loudéac Communauté, vous avez accès à une multitude de références et tout ça **gratuitement**, simplement en vous **inscrivant** à la bibliothèque !

**Tout au long de l'année, Céline et Esther proposent des animations à destination des petits et des grands !**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## UN NOUVEAU MODÈLE DE PERMIS DE CONDUIRE

Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous pouvez cependant demander son remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit. Cela pourrait notamment vous éviter d'être confronté, à l'approche de l'échéance, à un engorgement des services dédiés à cette tâche.

Pour remplacer votre permis de conduire cartonné par le modèle « carte de crédit », vous devez en faire la demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Une fois sur le site, vous pouvez vous connecter :

- grâce à FranceConnect (connexion grâce à l'identifiant et au mot de passe Impots.gouv, Ameli ou L'identité numérique – La Poste, ...)
- ou avec vos identifiants ANTS. Si vous n'en avez pas, il vous est proposé de créer un compte.



Lors de votre demande de remplacement de votre permis de conduire, vous devez transmettre au format numérique :

- un justificatif d'identité (CNI ou Passeport)
- un justificatif de domicile
- une photo-signature numérique (il s'agit d'une photographie qui comprend également une représentation numérique de votre signature, et qui est réalisée dans un photomaton agréé par l'ANTS ou auprès d'un photographe professionnel lui aussi agréé par l'ANTS). Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il vous est proposé à la fin de la démarche de télécharger puis d'envoyer un formulaire de dépôt photo signature
- le permis « rose cartonné » à remplacer
- si nécessaire, un formulaire Cerfa d'avis médical lorsque votre titre de conduite l'exige.

La démarche est gratuite, si on excepte les frais engagés pour réaliser la photo d'identité.

## COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS



Les membres du CCAS ont préparé et livré le traditionnel colis de Noël offert par la municipalité aux habitants de 75 ans et plus. Ce sont ainsi 60 colis qui ont été distribués.

Les membres du CCAS : Anne-Marie Le Moing, Didier Lassalle, Evelyne Drion, Josette Le Ponner, Jean-Pierre Baniel, Laurence Gloux, Christian Le Flohic.

Absents de la photo : Benoît Larvor et Patricia Gloux

## CRÈCHE DE NOËL

La crèche de Noël représentant la scène de la nativité a retrouvé sa place devant l'hôtel de l'Église Saint-Arnoult. Elle a été installée et décorée par Marie-Thérèse LE FLOHIC.







## INFORMATIONS MUNICIPALES

CE QUI CHANGE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025

### Augmentation du tarif d'affranchissement à La Poste

L'affranchissement au tarif lettre verte passe de 1,29 € à 1,39 € au 1<sup>er</sup> janvier 2025. La lettre recommandée passe, elle, de 5,36 € à 5,74 €.



### Revalorisation des retraites

Le Code de la Sécurité sociale mentionne que les pensions seront revalorisées au 1<sup>er</sup> janvier 2025 en fonction de l'évolution annuelle des prix à la consommation hors tabac sur la période novembre 2023-octobre 2024 par rapport à la même période un an plus tôt. Soit une revalorisation des pensions de base de 2,2% en 2025.



### Renforcement du contrôle technique

Obligatoire depuis 1992, le contrôle technique va évoluer en 2025. Le contrôle technique va améliorer ses contrôles en 2025. Les examens des véhicules seront plus approfondis et les contrôles seront effectués avec des appareils de diagnostic plus performants.

L'objectif de cette réforme est de lutter contre les fraudes techniques et les manipulations des systèmes antipollution comme le démontage des filtres à particules.

### DPE : Interdiction de mise en location des logements classés G

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les logements classés G sur l'étiquette énergie du DPE (diagnostics de performance énergétique) seront interdits à la location en France métropolitaine. La loi "Climat et résilience" d'août 2021 a prévu un calendrier progressif des biens les plus énergivores, appelé également passoires thermiques, du marché locatif.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les logements consommant plus de 450 kWh/m<sup>2</sup> par an en énergie, classés G + ont été les premiers à être interdit à la location. Les habitations étiquetées G vont suivre en 2025, les logements notées F en 2028 et ceux cataloguées E en 2034.

L'interdiction ne s'applique pas aux contrats en cours mais uniquement au moment du renouvellement, de la reconduction tacite ou de la signature du bail.



## VIE ASSOCIATIVE

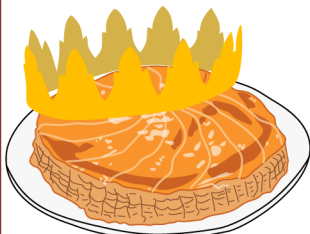
### VENTE DE GALETTE DES ROIS

**Vendredi 17 Janvier (livraison)**

Local de l'Hémondanaise (derrière l'école - côté rue)  
18h • Buvette

Commande auprès des parents d'élèves avant le 7 janvier.

Organisé par l'Hémondanaise



### CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 11 Janvier  
19h • Salle André Glon

### ASACH FOOT - JANVIER 2025

Dimanche 12 Janvier • 15h • Championnat  
**HÉMONSTOIR** • ALLINEUC JS  
Stade du Grand Téo • Hémonstoir

Dimanche 19 Janvier • 15h • Championnat  
**HÉMONSTOIR** • AS LA FERRIERE  
Stade du Grand Téo • Hémonstoir